

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

BUDGET 2015

À TOUS LES CITOYENS ET CITOYENNES
DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

Prenez avis que le **lundi 29 septembre 2014, à 18 h 30**, le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire au cours de laquelle le Budget pour l'exercice financier 2015 sera déposé.

La séance aura lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 11155, avenue Hébert (entrée ouest de la mairie). Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le Budget 2015.

DONNÉ À MONTRÉAL

Arrondissement de Montréal-Nord, ce 16 septembre 2014.

Jacques Lapierre,
Secrétaire d'arrondissement substitut